



Section 31

Hommes et milieux : évolution, interactions

Motion en réponse au courrier de Monsieur A. Petit daté du 20 février 2025

Dans un courrier du 20 février 2025 adressé aux CS, CSI, sections et CID, Antoine Petit annonçait la mise en place d'une période moratoire concernant le dispositif « CNRS Key Labs » afin de poursuivre les concertations relatives à la politique scientifique du CNRS.

Ce courrier formulait plusieurs sollicitations, dont certaines spécifiquement adressées aux sections. Il s'agissait notamment de formuler des recommandations sur :

- l'organisation des unités de recherche et les critères à prendre en compte pour mesurer le caractère stratégique d'une unité ;
- l'affectation des moyens et les stratégies à mettre en œuvre sur les plans humain et financier.

Dans cette perspective, la section souhaite d'abord rappeler que le CNRS est reconnu à l'échelle internationale comme un pilier de la recherche scientifique, un acteur structurant du paysage scientifique français, et un partenaire de premier plan sur la scène mondiale. Sa force réside notamment dans la transversalité de ses recherches ainsi que dans des dispositifs de coopération garants de leur pérennité, un élément essentiel pour la recherche scientifique publique dans un contexte mondial particulièrement inquiétant, où les menaces se multiplient contre les libertés académiques et intellectuelles.

S'agissant plus spécifiquement des travaux portés par la section 31, le récent rapport de conjoncture commandé par la gouvernance du CNRS confirme cela, synthétisant leur force fondée sur une approche holistique de chacune des facettes du système « Humanités-Milieux ». Ce continuum d'approches repose sur un maillage d'unités mixtes de recherche qui constitue un levier puissant pour décloisonner les sphères académiques, tout en inscrivant l'action scientifique dans le temps long. Par conséquent, les sollicitations déclinées dans le courrier d'Antoine Petit, inscrites dans la continuité du dispositif « CNRS Key Labs », induisant une différenciation entre les laboratoires et, de facto, entre les recherches qu'ils portent, entrent en contradiction avec le résultat des travaux menés par la section et les évaluations qu'elle a été amenée à produire. La section considère que la priorisation de ses unités est une erreur de stratégie scientifique, incompatible avec les questionnements et les approches mises en œuvre fondés notamment sur la transversalité et l'interdisciplinarité. Cette priorisation induira l'affaiblissement de maillons indispensables de son écosystème, fragilisera leur dynamisme et capacité d'innovation, et ce a fortiori dans un contexte de baisse accrue du renouvellement de l'emploi pérenne de la recherche depuis plusieurs années.

Alors que de nombreux travaux ont clairement démontré l'inefficacité des politiques de concentration dans le domaine scientifique, la section attend de la direction du CNRS une défense ferme et sans compromis des principes fondamentaux qui structurent la recherche scientifique française, et ce en dépit des injonctions politiques mouvantes. Elle attend de la

direction du CNRS la défense d'une politique volontariste de renforcement des moyens humains et financiers, seuls véritables leviers à même de soutenir l'excellence et le rayonnement international de la recherche scientifique publique.

Claire MANEN,
Présidente de la Section 31

Motion adoptée le 11/06/2025
21 votants: 21 pour, 0 non, 0 abstention

Destinataires :

- Monsieur Antoine PETIT, président-directeur général du CNRS
- Monsieur Alain SCHUL, directeur général délégué à la science du CNRS
- Monsieur Stéphane BLANC, directeur de CNRS Écologie & Environnement
- Madame Marie GAILLE, directrice de CNRS Sciences humaines & sociales
- Madame Françoise GOURMELON, directrice adjointe scientifique de CNRS Écologie & Environnement
- Monsieur Stéphane BOURDIN, directeur adjoint scientifique de CNRS Sciences humaines & sociales
- Monsieur Michel RAYMOND, président du CSI CNRS Écologie & Environnement
- Monsieur Mathieu CASSIN, président du CSI CNRS Sciences humaines & sociales
- Monsieur Olivier COUTARD, président du Conseil scientifique du CNRS
- Monsieur Fabien JOBARD, président de la Conférence des présidents du Comité national (CPCN)
- Madame Christine ASSAIANTE, porte-parole de la Coordination des responsables des instances du Comité national (C3N)